

Association Saint-Maurice du Perreux

21 Allée de Bellevue – 94170 Le Perreux sur Marne - www.asmp.asso.fr

Bulletin d'inscription – YOGA – yoga@asmp.asso.fr A renvoyer à l'adresse ci-dessus ou à transmettre à votre responsable de section			
Nom (M./Mme/Mlle) :			
Prénom :			
Date de naissance :/...../..... (jj/mm/aaaa)		Sexe : M / F	
Adresse :			
Ville :		Code postal :	
☎ : 01...../06.....		✉ : @..... EN MAJUSCULE	
Pièces à fournir : Le questionnaire de santé est disponible dans l'onglet « Fiche d'inscription » sur le site			
Réponse obligatoire au questionnaire de santé (décret 20 avril 2017) - 1 réponse positive : Certificat médical obligatoire - Toutes les réponses sont négatives + CM 2017 déjà fourni : Entourez la case ci contre		Certificat Médical <hr/> J'atteste	Facture
1 enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent ou adresse courriel		Enveloppe	Courriel
Règlement (chèque à l'ordre de l'ASMP ou espèces)		Nbre chèques	Espèces
Au vu de l'article 38 de la loi n°84610 du 16-07-1984 modifiée, nous vous informons de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement à ce sujet, et tenons à votre disposition des notes d'informations et des formulaires de contrat, dont ceux de notre assurance de groupe auquel vous êtes systématiquement assuré.		Dans le cas d'une photographie de groupe, autorisez-vous que votre photo apparaisse sur le site Internet de l'association.	
J'ai pris connaissance du règlement intérieur. (voir site Internet ASMP) J'atteste que les réponses au questionnaire de santé sont toutes négatives Date, le : / ... / 2017			
Signature : ✍		Signature des parents pour les mineurs : ✍	
		OUI	NON
Reprise des cours le : 11 septembre 2017 au 21 allée de Bellevue – 94170 Le Perreux sur Marne L'association décline toute responsabilité en dehors des cours.			
<i>Date</i>	<i>Salles d'activités</i>		Adhésion annuelle : 20 € - 1h15 hebdomadaire. - Montant annuel : 270 € ou - Carnet 10 tickets : 130 € L'inscription est due au titre de l'année. Elle couvre l'adhésion à l'association, les frais de dossier et la participation aux cours.
Lundi	17h00 à 18h15	Siège de l'ASMP	
Mardi	09h15 à 10h30 11h00 à 12h15 (parkinsoniens)	Siège de l'ASMP	
Mardi	18h30 à 19h45 19h45 à 21h00	Centre de Loisirs 30 rue Pierre Barberet (Joncs Marins).	